



EDITO

# MONTBAZIN

## Lettre d'information n°6

Comme 2020, 2021 a été une année compliquée, pour tous et dans de nombreux domaines. C'est pourquoi nous souhaitons privilégier et valoriser les échanges entre tous les Montbazinois, de toutes les générations, malgré un contexte en perpétuelle évolution. Notre objectif reste constant : renforcer le « mieux vivre ensemble » dans la solidarité et pour l'épanouissement de chacun.

Je reste optimiste lorsque je regarde le travail accompli par mon équipe en dix-huit mois.

Malgré les restrictions et parfois l'avis peu favorable des différentes autorités, nous avons à nouveau maintenu diverses festivités, et notamment notre fête de village, même si les conditions n'étaient pas toutes réunies pour en faire notre événement phare habituel ! Nous avons lancé notre marché dominical, qui prend ses marques petit à petit, et qui propose une offre complémentaire aux Paniers de Thau pour permettre à tous les Montbazinois de s'approvisionner dans une ambiance conviviale.

Différents travaux et chantiers ont été menés : installation de la vidéoprotection, mise en place de défibrillateurs, optimisation du stationnement dans certaines rues, création de nouveaux portiques pour éviter les installations illégales, restauration du chevet de la Chapelle Saint-Pierre, embellissement des espaces verts, réalisation d'un nouveau mur en pierres sèches à l'entrée de la commune, installation de nouveaux supports vélo, plantations d'arbres, aménagement des arrêts de bus, amélioration de l'accessibilité des bâtiments communaux, etc.

Dans la continuité de cette dynamique, 2022 sera l'année de la mise en œuvre de projets de grande envergure, à l'image de la rénovation énergétique du groupe scolaire, de la désimperméabilisation de la cour d'école ou encore de l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle polyvalente.

Notre politique, vous le savez, est de mener ces projets en recherchant un maximum de financements auprès de différents partenaires. C'est notre travail quotidien et les résultats sont tangibles : nous avons obtenu en 2021 plus de 1 million d'euros pour financer nos projets. Du jamais vu à Montbazin !

Pour la gestion de tous ces dossiers, nous renforçons également notre effectif, avec l'arrivée d'un directeur des services qui se charge non seulement du suivi administratif et financier, mais aussi de l'accompagnement de l'ensemble du personnel.

Je l'ai déjà dit et le répète, jouer collectif, encourager les initiatives, préserver notre cadre de vie, respecter les valeurs de la République... sont autant de thèmes qui animent mon équipe. Soyez assurés de notre engagement pour continuer de les faire vivre au quotidien.



Votre maire  
Josian RIBES



## Règles et autorisations d'urbanisme

Pour que notre village garde tout son charme et reste agréable à vivre, il est indispensable que chacun respecte les règles qui sont inscrites dans notre Plan local d'urbanisme (consultable en mairie ou sur le site internet [www.montbazin.fr](http://www.montbazin.fr)).

La délivrance d'une autorisation permet en effet à la commune de vérifier la conformité des travaux. En fonction du type de projet et du lieu, il est nécessaire de déposer une déclaration préalable de travaux ou une demande de permis de construire.

Si toutefois vous avez démarré des travaux sans autorisation d'urbanisme, il est impératif que ces derniers soient régularisés et rendus conformes aux règles d'urbanisme en vigueur. La police municipale a l'obligation de veiller au respect de ces règles ; la majeure partie des infractions sont des délits qui peuvent engager la responsabilité pénale du citoyen concerné.

### Déclaration préalable de travaux

Une déclaration préalable de travaux (DP) est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle peut être obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur (fenêtres par exemple), le changement de destination d'un bâtiment, etc. La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur. Le délai d'instruction est de 1 mois à partir de la date du dépôt de la déclaration préalable. Cependant, dans un délai d'un mois suivant le dépôt de votre DP, l'administration peut, par courrier, vous notifier un délai supplémentaire de 1 ou 2 mois si le projet entre dans les cas de majoration de délais. La déclaration préalable de travaux a une durée de validité de 3 ans.

### Permis de construire

Dans un certain nombre de cas, un permis de construire (PC) est exigé. D'une manière générale, il concerne les travaux de construction de grande ampleur (construction d'une maison individuelle et/ou ses annexes). Toutefois, il s'applique également à plusieurs autres cas (certains agrandissements, construction d'un abri de jardin...). La demande de permis de construire doit être transmise à la mairie.

Le délai pour instruire votre demande de permis de construire est de 2 mois. Dans les 15 jours qui suivent le dépôt de votre dossier et durant toute l'instruction, un avis de dépôt de demande de permis de construire précisant les caractéristiques essentielles de votre projet est affiché en mairie. Dans les secteurs protégés (par exemple, abords de monuments historiques, site classé), le délai d'instruction peut être plus long. Vous en serez alors informé dans le mois qui suit le dépôt de votre demande. La durée de validité du permis de construire est de 3 ans.

### Vos demandes

Nouveau : vous pouvez désormais saisir en ligne vos dossiers de demandes d'autorisation d'urbanisme sur ce lien :

<https://guichetunique.geosphere.fr/adspoleouest>

Pour tout renseignement :

**Pôle ADS Ouest - Complexe Oïkos - Chemin Départemental 5E - 34560 Villeveyrac - Tel : 04 67 43 87 73**

**Mail : [urba-pole-ouest@agglopoie.fr](mailto:urba-pole-ouest@agglopoie.fr)**

**A noter : les services instructeurs reçoivent les administrés sur rendez- vous une fois par mois, en mairie de Montbazin**

**Pour tout conseil ou demande concernant votre projet, vous pouvez contacter la mairie :**

**[mairie@montbazin.fr](mailto:mairie@montbazin.fr) ou 04 67 78 72 02**

# Circulation et stationnement

La municipalité a fait le choix de lancer une étude sur la circulation et le stationnement dans le village afin d'affiner sa stratégie de gestion des mobilités et des accessibilités. Parmi les objectifs assignés à ce travail : assurer la sécurité des usagers et des différents usages (vélo, marche à pied, voiture, bus...) développer le dynamisme du centre-ville, gérer le stationnement, limiter les déplacements en voiture, réduire les nuisances, etc.

Dans le cadre de cette étude, une matinée d'échange et de travail avec les citoyens volontaires a été organisée par l'équipe municipale en octobre dernier. La mission du bureau d'études a été décomposée en 4 phases avec un diagnostic, la définition des enjeux, l'élaboration

de plusieurs scénarios et enfin la réalisation de fiches actions. Afin de réfléchir collectivement aux enjeux, 4 ateliers ont été menés sur les thèmes du plan de circulation, de la réduction des vitesses, du stationnement et de la gestion

du cas particulier des écoles. Différentes propositions et solutions ont été évoquées. Elles feront prochainement l'objet d'un choix en vue de définir précisément les modalités de mise en œuvre.



## Travaux



### MAISON DES SPORTS

Le toit de la maison des sports a récemment fait l'objet de réparations afin de stopper les dégradations engendrées par des fuites anciennes.



### RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES ÉCOLES

Isolation, chauffage, ventilation, etc. Afin d'améliorer le confort des écoliers, des enseignants et des agents de la commune, les nécessaires et importants travaux de rénovation énergétique ont débuté. Ils dureront jusqu'à la fin de de l'année.



### ÉGLISE

Des travaux de réparation et d'entretien de la toiture de l'église ont été entrepris en début d'automne, afin d'éviter les infiltrations d'eau qui dégradent la salle Saint-Joseph depuis des années.

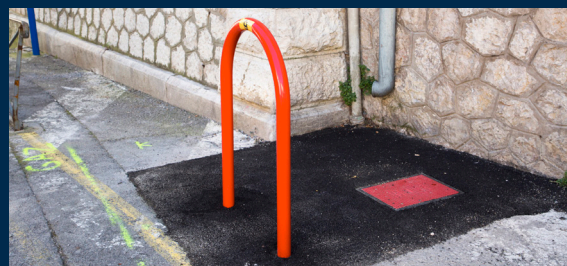
### CHAPELLE

Les travaux de couverture du chevet de la Chapelle Saint-Pierre sont terminés. Les restaurations des peintures murales pourront commencer après le séchage complet des murs, probablement à l'automne.



### FIBRE

La fibre optique permet d'avoir un accès à internet beaucoup plus rapide. Les travaux réalisés au second semestre 2021 devraient permettre à tous les Montbazinois qui le souhaitent de débiter un abonnement à ce nouveau service en 2022.



### SÉCURITÉ

Plusieurs bornes incendies ont été remplacées pour maintenir l'efficacité de notre réseau d'eau et améliorer le travail des pompiers.

# Restauration écologique & maîtrise foncière

Notre commune est soumise à une pression foncière et à une cabanisation importante, qui dégrade fortement les espaces sans usages. Montbazin, déjà lauréate de l'appel à projet « Atlas de la biodiversité communale » 2020 de l'Office français de la biodiversité (OFB) et reconnue Territoire engagé pour la nature, vient à nouveau de se voir attribuer une subvention de 48 000 € (sur un montant total du projet s'élevant à 60 000 €) dans le cadre de l'appel à projet national « MobBiodiv'Restauration » de l'OFB. Ce dernier vise à soutenir des projets d'actions concrètes en faveur de la restauration d'écosystèmes terrestres, de leurs fonctionnalités et du maintien en bon état de conservation des espèces qu'ils abritent.

La municipalité souhaite à travers ce nouveau projet mettre en œuvre une stratégie foncière préventive tout en redéployant les usages traditionnels (pastoralisme) pour une préservation sur le long terme des espaces concernés, contre l'artificialisation et les incendies. Un diagnostic et un appui foncier seront ainsi réalisés. Certaines parcelles cabanisées et récemment acquises par la mairie dans le cadre des préemptions vont faire l'objet d'un chantier de destruction des habitations illégales. Les dépôts sauvages et autres encombrants seront exportés. Les espèces exotiques envahissantes présentes seront évacuées, et des arbres d'origine locale seront plantés. L'ensemble de la démarche sera confié au Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie, structure dont la vocation est de préserver le patrimoine naturel et paysager des territoires.



## Plantations



Plus d'une quarantaine d'arbres ont été plantés ces dernières semaines dans différents espaces verts du village dans le cadre de l'opération du Département de l'Hérault intitulée « 8 000 arbres par an pour l'Hérault », visant à promouvoir l'arbre dans l'espace public en insufflant une prise de conscience collective. Arbousiers, abricotiers, figuiers, oliviers, arbres de Judée, chênes verts, cerisiers, micocouliers ou encore sorbiers des oiseleurs sont venus compléter le patrimoine arboré de la commune.

Les arbres sont en effet de précieux alliés dans un contexte de changement climatique, par la résorption des îlots de chaleur en milieu urbain, grâce au captage de CO<sub>2</sub> via la photosynthèse et à leur capacité à absorber les polluants atmosphériques (composés organiques volatils, particules fines). Ils permettent aussi d'améliorer la qualité paysagère et esthétique, gage de bien-être, et d'accueillir la biodiversité, dont les pollinisateurs sauvages.

## Verdissement des rues

Dans le cadre de l'opération « Faites de vos rues notre jardin », 4 nouveaux dossiers de fleurissement des murs et façades ont été acceptés. De nouveaux treillis ont été installés cet automne et accueillent désormais Jasmins, Chèvrefeuilles, Plumbagos, Clématites et autres Rosiers de Banks. C'est ainsi 10 foyers montbazinois qui ont bénéficié de cette opération en 2021. Ces plantations remplissent déjà leur rôle : embellir les rues du village, offrir refuge et nourriture à la petite faune, favoriser le lien social entre voisins et participer au rafraîchissement de l'air en été.



# Déchets verts : halte aux feux !

Saviez-vous que brûler vos déchets verts est néfaste pour votre santé ? Au-delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, et des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants en quantités importantes dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes. La combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et pollue encore plus lorsque les végétaux sont humides. De plus, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme des bois traités ou des plastiques.

Selon l'Ademe (Agence de la transition écologique), 50 kg de végétaux brûlés dégagent autant de particules que 9 800 km parcourus par une voiture diesel, ou 37 900 km parcourus par une voiture essence. En France, on estime à 1 000 000 de tonnes de déchets verts brûlés chaque année. Rappelons aussi que la pollution atmosphérique provoque 50 000 à 100 000 décès par an en France.

Ainsi, le règlement sanitaire départemental interdit l'incinération ou le brûlage de tous types de déchets pour des motifs d'environnement et de qualité de l'air. Les contrevenants encourent une contravention de 450 €.

Cependant, la paille et les autres matières naturelles non dangereuses issues de l'agriculture ou de la sylviculture et qui sont utilisés dans le cadre de l'exploitation agricole ou sylvicole ne sont pas soumis à cette interdiction. Les produits issus du débroussaillage sont quant à eux considérés comme des matières naturelles issues de la sylviculture et peuvent donc faire l'objet d'incinération en application de l'arrêté du 25 avril 2002, mais uniquement dans les zones exposées aux incendies de forêt et une bande de 200 mètres autour, et en respectant le calendrier de brûlage. Seuls les propriétaires et les ayants-droits peuvent employer le feu.

**Plus d'infos sur le site de la DDTM : [www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr)**



## Alors que faire avec vos déchets verts ?

Des solutions adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :

**Le «laisser-faire la nature» :** Toute matière organique, notamment végétale (feuilles, branches, bois...) tombée au sol, est rapidement « attaquée » et transformée en humus par une multitude d'organismes décomposeurs (vers de terre, bactéries, champignons...). Lorsqu'il s'agit de résidus de taille ou de fauche, il suffit donc de les déposer simplement au sol pour que le cycle s'opère et ainsi obtenir un produit de qualité indispensable à la bonne santé des végétaux et donc des animaux...

**Le broyage et le paillage :** Les petits et gros branchages broyés ainsi que les feuilles mortes constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des herbes non désirées.

**Le compostage domestique :** Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement naturel et de qualité pour toutes vos plantes. L'agglopoêle met gratuitement à disposition des habitants intéressés un composteur en bois. La demande s'effectue directement au 04 67 46 47 20 ou par mail : [dechets@agglopoêle.fr](mailto:dechets@agglopoêle.fr). Les personnes équipées bénéficient d'une formation et d'un accompagnement assurés par des agents spécialisés.

**La déchèterie :** Vos déchets verts y seront valorisés.

# Permanences de l'assistante sociale



Au regard des fortes évolutions démographiques de ces dernières années sur le département et du développement des besoins des publics les plus vulnérables, le secteur social de la Caisse d'allocations familiales (Caf) de l'Hérault s'est réorganisé durant l'été 2021 dans le but de répondre au mieux à ces enjeux. Afin de consolider son offre de services en réponse à des événements de vie (séparation, décès d'enfant ou de conjoint, ...) et de favoriser la mobilité géographique de ces publics, la Caf de l'Hérault a souhaité, en partenariat avec la Mairie de Montbazin, expérimenter sur ce secteur d'intervention (Montbazin et communes environnantes) la réalisation de rendez-vous en matière de travail social un jeudi après-midi tous les quinze jours.

En collaboration avec l'équipe municipale, ces rendez-vous ont lieu dans les locaux de la Maison des sports A. Le Hétêt au 12 rue Carriérasse 34560 Montbazin - sur orientation des partenaires sociaux ou sollicitation directe des allocataires concernés, suite à la réception d'un courrier dédié.

## Encore des nouveautés à la cantine

Comme indiqué dans le dernier numéro de la Lettre du maire, un dossier de demande de subvention a été construit et déposé dans le cadre du plan de relance afin d'améliorer le fonctionnement actuel de notre cantine scolaire. Bonne nouvelle : sur le montant total du projet de 20 750 €, la municipalité a obtenu 14 500 € d'aide. Cette somme permettra de transformer l'espace actuel en self-service et de proposer une pause déjeuner plus conviviale pour les écoliers de maternelle et d'élémentaire. Ce nouveau système visera à mieux mettre en valeur les aliments, à limiter le gaspillage et à améliorer l'autonomie des enfants. En parallèle, l'accueil de loisir périscolaire du temps de restauration sera orienté sur l'éducation au goût et la sensibilisation au tri, avec des formations dédiées pour les agents municipaux accueillant les petits Montbazinois.



## Accompagnement numérique



Vous avez besoin d'être accompagné dans vos démarches en ligne (dossier Caf, espace personnel de la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail, assurance maladie, sites du gouvernement .gouv.fr, etc. La Maison des Sports de Montbazin accueille tous les mercredis après-midi une permanence numérique gratuite et ouverte à tous. Élaboré dans le cadre du Pacte territorial pour l'insertion et financé par le Conseil départemental, ce relais numérique est assuré par l'association APIJE. Les animateurs numériques accompagnent les Montbazinois dans la réalisation de toutes les démarches administratives en ligne. Rendez-vous tous les mercredis de 14h00 à 16h30. Pour prendre rendez-vous, n'hésitez pas à appeler : 07 72 51 63 12 ou 07 81 67 42 00

## Boîtes à livres

A l'initiative de l'Aquarium café et grâce au financement de la commune et du Conseil départemental de l'Hérault, 4 boîtes à livres décorées par les enfants du centre de loisirs ont été installées récemment dans le village. Le principe est de déposer, emprunter, lire, conserver ou rapporter un livre, dans n'importe quelle boîte. Aussi bien destinés aux adultes qu'aux enfants, ces équipements sont gratuits et accessibles sans inscription et à tout moment. Où les trouver ? Au jardin public, aux Colonnades, devant les écoles ou encore Cami de Ribaute. Cette initiative vise ainsi à faciliter l'accès à la lecture et à donner une seconde vie aux livres. Ce système de gratuité et d'échange est fondé sur le civisme et le partage. Merci de respecter les installations.



## Danse inclusive

Montbazin a la chance d'abriter des artistes au grand cœur, à l'image de Pamela Bouthillier, danseuse professionnelle et maman de petites filles en situation de handicap. Des cours de danse pour tous types de handicaps, pour les adultes comme les enfants, sont désormais proposés à la maison des sports le jeudi et le dimanche, grâce à l'engagement de Pamela et à l'accompagnement musical de Laurent, violoncelliste. Cette dynamique a été rendu possible par la signature d'une convention de mise à disposition entre la mairie et la professeure artiste et chorégraphe.

« La mairie nous a ouvert les portes d'un espace pour explorer le mouvement libre des corps hors-normes et si beaux à la fois. Grâce à ça, les familles se réjouissent d'inscrire leurs enfants dans nos cours. C'est aussi une occasion très précieuse pour elles de se rencontrer et de remarquer qu'un lien fort les unit : celui de la complicité à travers un accompagnement parental compliqué et dur à la fois. »

Pamela s'est formée au conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris en danse contemporaine. Elle a déjà créé des ponts avec K-Danse et le Téléthon. En dehors de Montbazin, son art l'emmène vers des horizons scientifiques, médico-sociaux ou photographiques, via des collaborations professionnelles variées.



## Esthétisme



Autre artiste, autre talent. Lucille Bréard, jeune Montbazinoise, est plasticienne, docteure en esthétique, professeure agrégée en arts plastiques et histoire des arts. Elle est rattachée au Centre de recherches interdisciplinaires en sciences humaines et sociales de l'Université Paul Valéry Montpellier III, ainsi qu'à la Revue d'esthétique Esquisses.eu. Son exposition intitulée « La maison onirique, tombeau et survivance » s'est tenue en novembre dernier à la Chapelle Saint-Pierre. En résidence artistique pendant 3 semaines, Lucille a écrit, dessiné et créé son projet spécifiquement pour ce monument phare du patrimoine montbazinois.

Elle vient en outre de publier un livre intitulé « Dans l'espacement, vide et esthétique » aux Éditions L'Harmattan. Y sont questionnées des formes de l'art telles que la peinture, la sculpture, l'architecture, la poésie, le cinéma... Nul doute que Lucille mettra prochainement son art au service de nouvelles créations pour le plaisir des Montbazinois ; la municipalité ayant pour volonté de s'appuyer sur les acteurs culturels et les figures locales pour développer sa programmation culturelle.

# Patrimoine

La croix du calvaire de la rue des Courbes restaurée en mars 2020, a été vandalisée l'été dernier. Plusieurs morceaux ont été retrouvés au pied du pilier. La commune a porté plainte.

## Borne électrique



Après plusieurs relances de la commune, la borne permettant de recharger les véhicules électriques au parking de la Vène est enfin réparée et fonctionnelle.

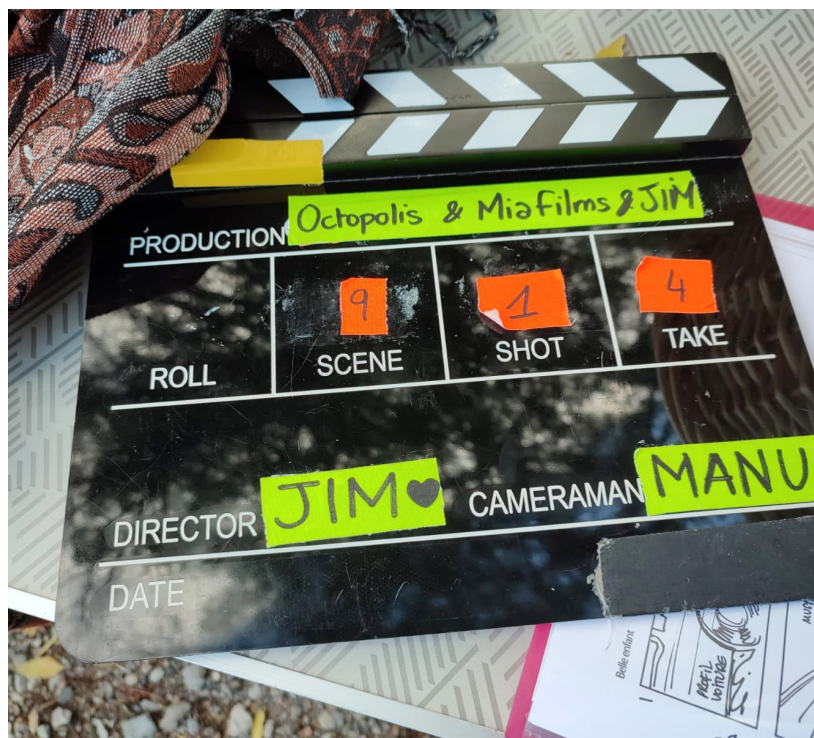
## Police municipale



Besoin de contacter nos agents ? La police dispose désormais d'un numéro unique : 06 76 48 90 94. A noter dans votre répertoire.

## Cinéma

En novembre dernier, Montbazin a été le théâtre de deux tournages de cinéma : l'équipe de « Belle enfant », dont le réalisateur est gigeannais, a tourné avec une superbe Ford Mustang au bas de la Davalade tandis que plus de cent personnes étaient présentes (et de nombreux camions de matériel) pour la production Netflix du deuxième épisode de « Balle Perdue ».



## Repas des anciens

Suite aux recommandations de la Préfecture et aux consignes relatives aux conditions sanitaires de notre département, le repas festif de nos aînés a dû être annulé pour la deuxième année consécutive. Les élus se sont mobilisés pour rechercher une alternative à proposer aux Montbazinois de plus de 65 ans, qui ont reçu un repas gastronomique directement à leur domicile. Espérons que la convivialité soit de retour l'année prochaine !





# Judo



Bravo à Tess Stellbrink, Yanis Benfedda, Guilhem Rezzouk et Maël Verdier de l'Aréna judo club Montbazin-Cournonterral. Ces jeunes judokas ont obtenu leur ceinture noire après avoir satisfait aux trois épreuves demandées : les katas, les connaissances générales sur l'ensemble des techniques de judo, et l'obtention de cent points en compétition.

# Solidarité

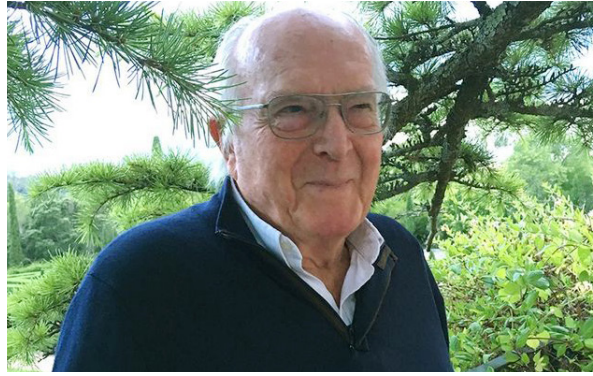


Bravo au collectif Thau en rose de Montbazin qui a permis de récolter 2 000 € pour la lutte contre le cancer du sein. Les Montbazinois ont su se mobiliser sur les différents temps proposés : stands sur le marché et lors de divers événements (cinéma, théâtre), loto, etc. et s'engager en faveur de cette noble cause. Un grand merci à l'association Montcoeurbazin et aux commerçants du village notamment la boulangerie « Le délice montbazinois »

# Dépôts sauvages

Pour rappel, si vous constatez des dépôts sauvages, merci d'en informer la mairie par mail ([mairie@montbazin.fr](mailto:mairie@montbazin.fr)) ou directement à l'accueil en fournissant des photos ainsi qu'une localisation précise. Une procédure, plus ou moins longue en fonction des caractéristiques du dépôt et de sa localisation, sera alors mise en place avec les autorités compétentes.

# Éco-dialogue



Les Automnales  
10<sup>e</sup> ÉDITION  
FESTIVAL de  
THAU

Vous souhaitez revivre en vidéo les échanges avec le célèbre botaniste Francis Hallé qui se sont déroulés le 16 octobre dernier à Montbazin dans le cadre des automnales du Festival de Thau ? Rendez-vous ici : <https://youtu.be/eKuK6kxIM80>

# Basket



Le terrain de jeu multisports de l'espace verts des Cresses a été doté de 2 filets pour les amateurs de basket.

# Reconnaissance

Jacques Sablier est devenu sapeur-pompier à Montbazin en 1985. Il a fait ses classes et a gravi tous les échelons jusqu'à être nommé, en 1994, Chef du centre de secours. Après avoir transmis à sa descendance et à de nombreux jeunes montbazinois sa passion, son courage et son engagement sans faille, il va confier prochainement le commandement de la caserne à Mathieu Madamma. En reconnaissance de son engagement et de son dévouement, le maire Josian Ribes et le conseil municipal ont tenu à remercier Jacques en lui offrant la médaille de la commune.



# Micro-crèche

La micro-crèche « Au pt'i mômes » a ouvert ses portes sur la commune de Cournonsec. Quelques places sont encore disponibles pour les familles montbazinoises. Informations et inscriptions : 06 19 29 89 15 ou [microcrechepm@gmail.com](mailto:microcrechepm@gmail.com)



# Paniers de Thau



L'aventure des Paniers de Thau, que l'on retrouve désormais à Poussan, Frontignan et Balaruc-le-Vieux, a débuté à Montbazin en 2008 grâce à l'investissement et à l'engagement de citoyens qui ont initié la mise en place de la vente directe sur notre village.

## Une aventure humaine

Paniers de Thau est un projet de vente en circuit-court coordonné par le CPIE Bassin de Thau. Il permet de vivre son alimentation autrement et de créer des moments conviviaux et riches en partage entre citoyens et producteurs. Les consommateurs-re-lais bénévoles, les « Montbazinovores », participent à la coordination de ce projet et développent le réseau de producteurs. Aujourd'hui, 28 sont présents à Montbazin et proposent de nombreux produits du

terroir et de qualité : légumes, pain, vins, viandes... En 2021, 283 familles ont commandé des produits !

## Comment ça marche ?

Paniers de Thau, c'est un site de commande de produits locaux, sans engagement et gratuit : commandez quand vous voulez, sans minimum d'achat ! Il suffit de s'inscrire sur le site internet [www.paniersdethau.fr](http://www.paniersdethau.fr), de sélectionner son lieu de livraison, les produits souhaités et de venir les récupérer auprès des producteurs. Le paiement s'effectue lors du retrait de la commande à la salle polyvalente de Montbazin tous les jeudis soirs de 18h à 19h15.

Plus d'informations : [montbazinovores@cpiébassindethau.fr](mailto:montbazinovores@cpiébassindethau.fr)

# Budget participatif

Le budget participatif 2022, doté cette année de 10 000 €, est lancé ! Le flyer distribué dans votre boîte aux lettres ou disponible sur le site web de la mairie vous résume l'ensemble de la démarche.

## Déposez votre projet

Que vous soyez seul, en groupe, ou avec une ou des associations, vous avez la possibilité de proposer avant le 31 mars des projets améliorant le cadre de vie du village. Les projets retenus seront financés par la commune. Le dossier est disponible en mairie ou en téléchargement sur [www.montbazin.fr](http://www.montbazin.fr) / onglet Démocratie participative.

## Candidatez au comité de sélection

Le comité de sélection est chargé de vérifier la recevabilité et la faisabilité des projets proposés par les Montbazinois.es. Votre candidature est à déposer avant le 14 mars en mairie ou par mail à [budget.participatif@montbazin.fr](mailto:budget.participatif@montbazin.fr). Le règlement est consultable en mairie ou sur le site web.

**Budget Participatif 2022**

Depuis son élection, la nouvelle équipe municipale a innové et mis en œuvre la démocratie participative à Montbazin.

En plus d'une amélioration de l'information à l'attention des citoyens, nous avons créé plusieurs moyens de recueillir l'avis de la population : groupes de réflexion citoyens (les 4 premiers concernent les thèmes de la sécurité, du tourisme, du social et de l'accessibilité), sondages (analyse des besoins sociaux, extinction de l'éclairage public, marché...), atelier participatif sur la circulation et le stationnement dans le village et bien sûr budget participatif.

La première édition a été un succès et a particulièrement intéressé les jeunes montbazinois. Le projet arrive en première position des votes (renovation du circuit de bi-cross du K bossé sur l'espace vert des Crissès) est en cours de finition et sera bientôt inauguré.

Les autres projets sont en cours.

Pour 2022, nous doublons la somme allouée à ce budget participatif et vous proposons 10 000 euros à investir sur l'espace public pour améliorer la vie quotidienne et notre cadre de vie.

Vous trouverez tous les renseignements pratiques dans ce fascicule.

Nous attendons vos nombreux projets !

Notre maire  
Joëlian RIBES

# Défibrillateurs



Notre commune est désormais équipée de 4 défibrillateurs automatisés externes (DAE) situés place des Colonnades, salle Polyvalente, aux écoles et à la mairie. Un DAE est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le DAE contribue à augmenter les chances de survie. Il est ainsi conseillé que toute personne, témoin d'un arrêt cardiaque, initie la « chaîne de survie » formée des 4 maillons qui procurent aux victimes les meilleures chances de survie :

- 1 - Appel rapide aux secours 15, 18 ou 112
- 2 - Massage cardiaque rapidement entrepris
- 3 - Défibrillation précoce en utilisant un DAE
- 4 - Prise en charge médicale

Pour vous familiariser avec l'utilisation des DAE et de manière générale vous former aux gestes qui sauvent, vous pouvez vous adresser à un organisme de formation agréé à dispenser des formations de premiers secours.

# Redonnons des ailes à notre moulin !

**Le moulin de Juffet**, situé à l'entrée du village à proximité de l'avenue de la gare, fait l'objet depuis de nombreuses années d'un plan de restauration. Le projet porté par l'association Forum de Montbazin a été sélectionné dernièrement dans le cadre de la Mission Stéphane Bern, dont l'objectif est d'inventorier et de sauvegarder des éléments de patrimoine en péril sur toute la France. Une souscription est lancée pour finaliser les travaux de restauration.

## Un moulin depuis le XVII<sup>e</sup> siècle

Connu sous le nom de Jeffet jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, le moulin à vent semble avoir été construit par les évêques de Maguelone pour moudre le blé produit localement. Des écrits de 1629 attestent du fonctionnement du moulin à cette époque. Son activité a été régulière et soutenue au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, et occupait une place importante dans la vie sociale des villages de Montbazin et Gigan jusque vers 1850 et l'apparition d'outil industriels plus performants.



## Une association mobilisée autour du projet

Dans l'idée de restaurer le moulin, le propriétaire a sollicité l'association Forum de Montbazin qui dispose désormais d'un bail emphytéotique, qui lui assure les maîtrises d'œuvre et d'ouvrage du projet. Cette association vise depuis 1993 à la mise en valeur du patrimoine historique du village. Les bénévoles ont pris en charge la sauvegarde de l'ouvrage, et plusieurs chantiers ont déjà été réalisés, dont des travaux de maçonnerie et la construction d'un escalier extérieur (2015) facilitant l'accès au bâtiment.



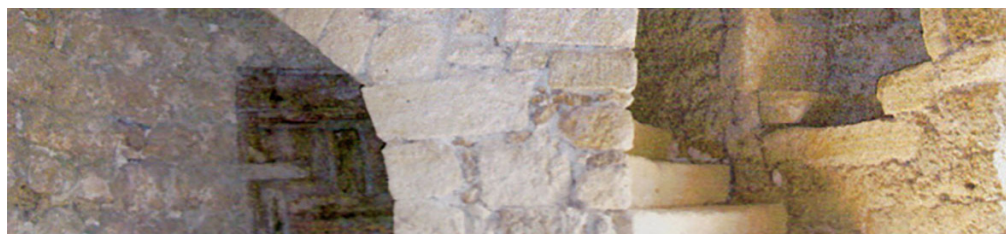
## Des travaux d'envergure

Le moulin a déjà fait l'objet d'une consolidation et d'un couvreur en béton qui, à défaut d'être assorti aux parements, a assuré une certaine protection. Son état de conservation permet d'envisager, après restauration du bâti, la reconstitution du toit et de l'ensemble des mécanismes éoliens.

Les nouveaux travaux, qui ont démarré en 2021, se déroulent ainsi en trois tranches. La première a pour objectif la remise en état du bâti et la préparation à la pose de la charpente et du mécanisme. La deuxième tranche se centre sur la fabrication et la mise en place de la charpente tournante et de la partie « aile et rouet » du mécanisme. Puis la dernière phase sera dédiée à la fabrication et la mise en place de la partie « lanterne » du mécanisme et de la partie mouture, ainsi qu'à la réalisation des abords.

## Un site majeur pour Montbazin

Redonner vie au moulin à vent de Juffet, c'est aussi lui redonner une vocation. La valorisation des céréales anciennes figure ainsi parmi les objectifs visés par cette opération de réhabilitation. L'achat d'un blutoir permettra le tamisage de la farine. L'aménagement des abords tout comme la mise en valeur du bâtiment sont également envisagés. Témoin de traditions locales, d'une autre forme d'agriculture, mais aussi support pédagogique et nouveau fer de lance de la valorisation du petit patrimoine et de l'offre éco-touristique entre Gardiole et Collines de la Moure, ce moulin s'inscrit aussi comme un lieu de découverte et d'échange pour la dynamique de notre village.



## Un financement à compléter

Le récent Loto du patrimoine porté par Stéphane Bern a permis de collecter une première aide de 189 000 €, complété par Pierre Benau, le propriétaire du moulin. Cependant, le financement du projet n'est pas encore bouclé. Vous pouvez soutenir la restauration de ce site en participant à la souscription mise en place par la Fondation du patrimoine ! Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt à hauteur de 66 % et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Rendez-vous sur ce lien pour redonner des ailes à notre moulin :

[www.fondation-patrimoine.org/les-projets/benau-moulin-a-vent-de-juffet](http://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/benau-moulin-a-vent-de-juffet)



# 2021 : nos principales réalisations

En fin d'année, l'équipe municipale s'est de nouveau adaptée au contexte pour proposer une réunion publique en direct sur internet que vous pouvez revoir sur le lien suivant : [https://youtu.be/i\\_36htXTEKE](https://youtu.be/i_36htXTEKE)

## SÉCURITÉ

- Installation de 13 caméras de vidéoprotection réparties dans le village
- Mise en place de 4 défibrillateurs pour aider à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque
- Remplacement de 3 bouches d'incendie
- Recrutement de Yann Lasquelléc, nouveau policier municipal
- Équipement des policiers municipaux (informatique et terminal de verbalisation électronique)



## COMMUNICATION

- Alimentation régulière des comptes sur les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn)
- Communication écrite continue (lettre du maire, magazine de l'Agglo, presse)
- Remplacement du panneau lumineux d'information près de l'église



## VIE SOCIALE

- Mise en place d'une mutuelle santé communale
- Réalisation de l'analyse des besoins sociaux
- Mise en place d'un atelier mensuel d'animation à destination des seniors
- Adoption d'un règlement intérieur du CCAS et de règles d'attribution des prestations sociales

## ÉCOLE ET JEUNESSE

- Amélioration des prestations de la cantine (36 % de produits bio à coût constant)
- Création d'un Accueil de loisirs périscolaires (ALP)

## DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

- Lancement des premiers groupes de réflexion citoyens : tourisme, accessibilité, besoins sociaux et sécurité
- Organisation de plusieurs sondages pour recueillir l'avis des citoyens
- Mise en place du premier budget participatif
- Engagement des premiers travaux du budget participatif 2021

## ÉCONOMIE & FINANCES

- Création d'un nouveau marché le dimanche matin au Jardin public
- Remplacement de César Pizza par l'Authentik
- Amélioration de l'accueil touristique



## TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Obtention du label « Territoire engagé pour la nature »
- Réalisation d'un plan de gestion différenciée des espaces verts
- Lancement de l'extinction de l'éclairage public en cœur de nuit
- Réalisation d'une enquête sur la transmission des exploitations agricoles
- Installation de 11 supports à vélo supplémentaires
- Plantation de 45 arbres dans les espaces verts et rues de la commune
- Réalisation des premières autorisations de verdissement (10 dossiers acceptés)
- Embellissement de l'espace vert de la salle polyvalente
- Achat et déploiement d'un aspirateur de déchets urbains
- Ramassage de déchets dans et autour de la Vène (40 bénévoles présents)
- Lancement officiel de l'Atlas de la biodiversité communale des garrigues
- Organisation de conférences sur les enjeux environnementaux (conférence sur les plastiques et Automnales du Festival de Thau)



## VIE DU VILLAGE

- Soutien technique et financier aux projets transverses « Entrez dans la légende » et « Brassens »
- Convention-cadre avec le Festival de Thau (concert de juillet et Automnales)
- Mise en place et adaptation en continu des mesures en vigueur liées à la pandémie
- Maintien d'un maximum d'événements malgré les contraintes sanitaires



## URBANISME ET TRAVAUX

- Installation de nouveaux portiques pour limiter l'accès à certains sites de la commune
- Réalisation d'un nouveau mur en pierres sèches route de Poussan
- Passage régulier d'une balayeuse dans les rues du village
- Optimisation du stationnement rue du jeu de Mail et avenue de la Gare
- Aménagement de 6 arrêts de bus pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite
- Amélioration de l'accessibilité des bâtiments communaux pour les PMR, notamment aux écoles, à la maison des sports et à la salle des colonnades
- Réfection de la couverture du chevet de la Chapelle Saint-Pierre
- Lancement de l'étude sur la circulation et le stationnement dans le village
- Lutte contre la cabanisation : préemption systématique en zones naturelles et agricoles
- Travaux de réfection du réseau d'eau potable rue de la Davalade
- Sécurisation du clocher de l'église
- Révision et réparation de la couverture de l'église
- Révision et réparation de la couverture de la maison des sports
- Réfection d'une partie de la couverture du poste de police

# 2022 : nos principales actions à venir

## SÉCURITÉ

- Révision du plan communal de sauvegarde (PCS)
- Réalisation du Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM)
- Poursuite de l'équipement des policiers municipaux

## COMMUNICATION

- Lancement du nouveau site internet [www.montbazin.fr](http://www.montbazin.fr)
- Poursuite des actions menées en 2021 : presse, lettre du maire, réseaux sociaux, affichage, etc.

## TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Installation photovoltaïque sur le toit de la salle polyvalente Marcelin Albert
- Changement de certains luminaires pour des LED ambrées avec occultants côté façades
- Étude pour la mise en place d'un système de pilotage à distance de l'éclairage public
- Nouvelles autorisations de verdissement des rues
- Projet d'embellissement du Jardin Méditerranéen et de la place des Colonnades
- Organisation du premier festival de la garrigue (reporté en 2021 en raison du Covid)
- Nettoyage de la Vène avec le soutien des services de l'agglomération (1<sup>er</sup> semestre)
- Pose de repères de crue, témoins historiques des inondations passées
- Réalisation d'une Aire terrestre éducative avec l'école Valfalis (reporté en raison du Covid)
- Lancement d'un projet de restauration des pelouses sèches méditerranéennes et de parcelles cabanisées acquises par la commune



## URBANISME ET TRAVAUX

- Lancement de la révision du plan local d'urbanisme
- Restauration des peintures murales de la Chapelle Saint-Pierre
- Reconstruction du mur de soutènement du Jardin Public
- Restauration de la Vène au niveau du Jardin Méditerranéen (mur écroulé)
- Campagne de reprises ponctuelles des chaussées dégradées
- Réparation de la couverture de la mairie
- Reprises ponctuelles pour l'amélioration de l'accessibilité aux PMR
- Mise aux normes des gradins des arènes pour l'organisation des manifestations taurines et autres spectacles

# 2022 : nos principales actions à venir

## VIE SOCIALE

- Poursuite des études en vue de la création d'un espace de vie sociale

## ÉCOLE ET JEUNESSE

- Rénovation de la cour d'école (désimperméabilisation et végétalisation)
- Rénovation énergétique du complexe scolaire
- Création d'un self-service pour le restaurant scolaire
- Réalisation d'une étude en vue de la création d'un club Ados

## DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

- Poursuite des travaux des groupes de réflexion citoyens (GRC)
- Premières propositions d'un plan d'action pour certains GRC
- Lancement de nouveaux GRC en fonction des besoins
- Fin des travaux des 4 projets retenus au budget participatif 2021
- Mise en place d'un nouveau budget participatif, doublé à 10 000 €

## VIE DU VILLAGE

- Création d'un livret Bien vivre à Montbazin
- Programmation d'un temps d'accueil convivial pour les nouveaux arrivants
- Continuité du soutien à la vie associative
- Étude et élaboration d'un projet en vue de la rénovation / construction de courts de tennis
- Engagement de la commune dans le projet « Terre de jeux » (en prévision des JO 2024)
- Poursuite de la collaboration avec l'agglomération sur les thématiques culturelles

## ÉCONOMIE & FINANCES

- Amélioration de l'accueil touristique
- Réalisation d'une étude d'opportunité pour l'occupation de l'ancienne pharmacie



## Vidéoprotection

Conformément à son engagement de campagne, la municipalité a repris et poursuivi l'étude du projet entamé sous la précédente mandature mais jamais mené à son terme. Les caméras étaient attendues par les Montbazinois et réclamées par la gendarmerie nationale afin de terminer le maillage territorial.

### Le maire Josian Ribes a décidé plusieurs principes :

- se conformer aux préconisations des forces de l'ordre et de la préfecture, à savoir sécuriser en priorité toutes les entrées du village
- choisir un système moderne permettant un fonctionnement optimal même pendant la nuit noire, avec un minimum d'entretien et de déchets
- investir dans un serveur central évolutif sur lequel il sera possible de raccorder de nouvelles caméras
- rechercher des subventions

Le sérieux de notre dossier, parfaitement adapté aux besoins de Montbazin, a été salué par la commission préfectorale qui nous a accordé son autorisation. C'est ensuite le Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) qui a été mobilisé afin d'alléger de 40 % notre reste à charge (voir lettre du maire N°5). Rappelons que seules 10 communes (dont Montbazin), sur 340 que comptent l'Hérault, ont bénéficié d'un soutien financier FIPD en 2021. Comme prévu, l'installation a eu lieu à l'automne.

A noter : le Groupe de réflexion citoyen sur la sécurité a travaillé sur le sujet. Il a convenu à l'unanimité qu'il était préférable d'éprouver en 2022 le bon fonctionnement des 13 premières caméras avant d'envisager d'en ajouter de nouvelles. Un premier recensement des « points noirs » à sécuriser a été réalisé. Il sera affiné si nécessaire.



# Nouveau directeur des services



Originaire d'Arras dans le Pas-de-Calais, Jérôme Decoupigny, 48 ans, a pris ses fonctions de directeur général des services le 17 janvier dernier. Fort de plus de 20 années d'expérience dans la fonction publique territoriale, ses missions principales seront de mettre en œuvre, sous la direction du Maire et des élus délégués, les politiques déclinées par l'équipe municipale, de gérer les moyens financiers de la commune et de manager l'ensemble du personnel. Bienvenue à Montbazin !

## Tribune libre

### Élus de la majorité municipale

L'ensemble des élus de la majorité souhaite que cette nouvelle année vous apporte avant tout santé, joie et bonheur dans vos foyers.

Pour débiter 2022, nous souhaitons vous informer d'un projet dont les origines remontent aux années 90, et qui aura des impacts sur notre territoire à moyen et long terme : le projet ferroviaire de Ligne nouvelle Montpellier Perpignan (LNMP).

Notre équipe s'engage politiquement et avec assiduité aux différentes discussions qui concernent notre territoire, que ce soit à travers les commissions et groupes de travail de Sète agglomération méditerranéenne, ou nos contributions à divers syndicats ou instances.

Nous y défendons entre autres le respect de notre territoire et de notre terroir, mais aussi la nécessaire information et concertation des citoyens. Or, ce projet de ligne nouvelle vient de ressortir des cartons et dégradera fortement nos paysages et notre cadre de vie : construction d'un viaduc de 28 m de haut au-dessus de l'étang de Thau, nuisances sonores, destruction de vignobles, disparition d'habitats naturels, rentabilité financière non étayée, bilan carbone positif... au bout de 240 ans, et surtout un financement important par les citoyens de notre agglomération, à hauteur de 12,4 millions d'euros pour la première phase, et ce sans retombées économiques pour le territoire. En cohérence avec notre ligne directrice, Josian Ribes a voté contre ce projet en l'état, aux côtés des élus communautaires de Poussan. Un projet alternatif aurait pu être envisagé et discuté avec la population... La mobilisation du territoire est en cours !

### Élus de l'opposition

Chers Montbazinois, Montbazinoises l'ensemble des élus de l'opposition au Conseil Municipal vous adresse leurs meilleurs vœux 2022. Nous avons une pensée toute particulière pour les familles et les personnes qui nous ont quittés durant cette année. Pour cette nouvelle année nous allons continuer à nous impliquer localement pour être force de propositions et de projets. Toujours à l'écoute des Montbazinois nous souhaitons rester proche de vos besoins et de vos préoccupations. L'année 2021 s'achève avec de belles réalisations et de beaux projets pour notre commune, notamment la mise en place du système de vidéo-surveillance dans le village pour lequel nous avons œuvré assidûment. Nous travaillons encore afin que celui-ci se développe dans le village au niveau des parkings. Nous encourageons également les initiatives en faveur de la biodiversité et des économies d'énergie faites avec l'extinction de l'éclairage public la nuit. Cependant, nous souhaitons pouvoir travailler sur les horaires d'extinction, afin de sécuriser l'espace public et les déplacements dans le village. Nous proposons ainsi une extinction à compter de 00H30. Pour cette nouvelle année nous restons donc pleinement mobilisés et à votre écoute.

Les élus de l'opposition.



## FÉVRIER

**Vendredi 18 : Soirée de l'Aquarium, salle Occitanie**

**Dimanche 20 : Loto de l'association Montcœurbazin, salle polyvalente**

**Dimanche 27 : Loto de l'association Forum de Montbazin, salle polyvalente**

## MARS

**Vendredi 4 et 18 : Soirée de l'Aquarium, salle Occitanie**

**Samedi 5 et dimanche 6 : Week-end chantant « De tout cœur » de l'association Bulle d'Air**

**Vendredi 11 : Spectacle « Je garde le chien », salle polyvalente**

**Dimanche 13 (matin) : Marché festif, en lien avec le Printemps des poètes**

**Dimanche 13 : Loto du comité de jumelage Montbazin-Cavaglià, salle polyvalente**

**Mardi 15 : Cinéma, salle polyvalente**

**Vendredi 25 : Concert De Brel en Brel offert par la mairie, salle polyvalente**

**Samedi 26 : Carnaval dans les rues de Montbazin**

**Dimanche 27 : Loto de l'association UNAPEI 34, salle polyvalente**

## AVRIL

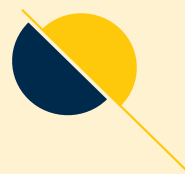
**Vendredi 1<sup>er</sup> et 15 : Soirée de l'Aquarium, salle Occitanie**

**Mardi 5 : Cinéma, salle polyvalente**

**Dimanche 10 (matin) : Marché festif**



**AGENDA\***



\*Sous réserve de maintien selon les mesures sanitaires en vigueur.



## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

BARBOSA ALEXIS Luna Martine Mila le 29/07/2021 à Montpellier  
DELORME Bradley José le 31/08/2021 à Sète  
GIANNETTI Dino Louis Némézio Angel le 04/09/2021 à Sète  
LARIO Julia Isabelle le 04/09/2021 à Montpellier  
GALIANO Raphaël Jean Daniel le 22/09/2021 à Montpellier  
MARIEL Lise Juliette le 04/10/2021 à Montpellier  
DIETRICH Aélyls le 20/10/2021 à Sète  
FERNANDEZ Enzo Séraphin Paco le 22/10/2021 à Lavérune  
LEROUX FESQUET Lily-Rose Annie Anne-Marie le 07/11/2021 à Sète  
LUCE Giulia Alice Patricia le 08/11/2021 à Montpellier  
DE AZEVEDO Margot Emilia le 03/11/2021 à Montpellier  
DE AZEVEDO Agathe Marianne le 03/11/2021 à Montpellier  
DESCHAMPS Abel Jonathan le 17/11/2021 à Montpellier  
CANDEL Erinn Mireille Jacqueline le 19/11/2021 à Montpellier  
CAURET Kléven Lorenzo Sony le 02/12/2021 à Montpellier  
BAUMANN DUVIL Aaron le 14/12/2021 à Montpellier  
OMONT Loukian Philippe Vincent le 30/12/2021 à Montpellier

### MARIAGES

RUVIRA David Jean Louis / GAILLARD Marion Joëlle Michèle Suzanne le 03/07/2021  
SARTINI Michel / LAFORGE Nadine Francine le 11/12/2021

### DECÈS

DESCHAMPS Geneviève Suzanne veuve PILLOUD le 24/10/2021  
DEFORGES Joseph Lubin Romaric Marie le 27/10/2021  
MOLINIER Marie Claude Georgette Marcelle épouse GABRIEL le 24/11/2021  
GIACCAÏ Alessandra veuve COUDERC le 06/12/2021  
BOGI Claude le 26/12/2021  
ARS Christian José Marie le 03/01/2022  
DELPECH Andrée Augusta Léonie épouse BARBERA le 07/01/2022

### ERRATUM (lettre du maire n°5)

Naissances : MAURIN Isandre Ange Calliste le 17/06/2021  
Décès : PALET Rolland Marcel le 20/07/2021